



FINANCEMENT D'ENTREPRISES... DES SOLUTIONS!

Secteurs industriels
de Rivière-du-Loup

PARC INDUSTRIEL

UN CHOIX STRATÉGIQUE

Pour la proximité des marchés

- Nouveau-Brunswick;
- État du Maine;
- Rive nord du fleuve Saint-Laurent;
- À mi-chemin entre Montréal et Gaspé.



UN CHOIX STRATÉGIQUE

Pour l'accessibilité

- Réseau routier (autoroutes Jean-Lesage et 85 et route 132);
- Voie d'accès reliant les autoroutes 20 et 85;
- Desserte ferroviaire;
- Aéroport régional;
- Service de traversier et port de mer à proximité en eau profonde.



CARACTÉRISTIQUES

Superficie

- Superficie totale : 2 055 554 mètres carrés;
- Superficie occupée : 1 151 701 mètres carrés;
- Superficie disponible avec services : 45 993 mètres carrés;
- Superficie disponible à moyen terme : 200 026 mètres carrés.



CARACTÉRISTIQUES

- Sol présentant peu de contraintes;
- Excellente capacité portante (4 000 à 6 000 lbs/pi²);
- Électricité 550 volts, 3 phases (possibilité de 750 kVA);
- Entreprises desservies par le réseau d 'aqueduc et d 'égouts pluvial et sanitaire;
- Aucune taxe spéciale de secteur;
- Prix concurrentiels;
- Programme de crédits de taxes.



NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

En 2008, la Ville réalisait une première partie de la phase III-B du développement du parc industriel par le prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts. Cette phase devrait se finaliser à court terme.

Une douzaine de nouveaux terrains, avec possibilité de subdivision, ont ainsi été développés.



Ville de
Rivière-du-Loup



INVESTISSEMENTS

Au cours des cinq dernières années, c'est plus de 2,2 millions \$ que la Ville a investis sur le territoire de Rivière-du-Loup au niveau industriel.



Ville de
Rivière-du-Loup



**CRÉDIT DE TAXES POUR
CERTAINES ENTREPRISES
INDUSTRIELLES ET
PARA-INDUSTRIELLES
FAVORISANT LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Ville de
Rivière-du-Loup



SECTEURS VISÉS

- Majorité du parc industriel;
- Secteur sud du boul. Armand-Thériault.

MONTANT DISPONIBLE

La valeur totale de l'aide qui peut être accordée pour la durée du présent programme est de 125 000 \$ par année.



Ville de
Rivière-du-Loup



CRÉDIT ACCORDÉ

Selon le projet et l'entreprise admissibles, les crédits peuvent varier, pour la première année, de 75 % à 100 % de la différence entre le montant des taxes foncières générales qui seraient dues si l'évaluation de l'immeuble n'avait pas été modifiée et le montant des taxes qui est effectivement dû. Pour les trois années subséquentes, le crédit évolue de façon dégressive.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Soutenir le développement et l'implantation de certaines entreprises industrielles et para-industrielles dans le parc industriel de Rivière-du-Loup;
- Favoriser la concentration d'entreprises liées au transport dans le secteur sud du boulevard Armand-Thériault;



Ville de
Rivière-du-Loup



OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Favoriser l'intégration de valeurs environnementales à l'ensemble des entreprises visées;
- Permettre l'épanouissement des entreprises dans une perspective de développement durable.



Ville de
Rivière-du-Loup



CLIENTÈLES VISÉES

Les propriétaires ou occupants d'un immeuble qui exploitent dans un but lucratif une entreprise du secteur privé ou une coopérative.



Ville de
Rivière-du-Loup



PROJETS ADMISSIBLES

- Dans le parc industriel, les entreprises admissibles sont celles dont les activités se consacrent à la production industrielle.
- Concernant le secteur sud du boulevard Armand-Thériault, les usages acceptés sont plutôt les commerces et services de gros, les entreprises de transport, entreposage et machinerie, ainsi que les petites entreprises de fabrication artisanale.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Une aide particulière est déterminée pour chacune des catégories suivantes :

- Agrandissement d'une industrie existante;
- Agrandissement d'une industrie existante et intégration de valeurs environnementales qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable;
- Implantation de nouvelles industries;



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Implantation de nouvelles industries et intégration de valeurs environnementales qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable;
- Implantation d'industries en lien direct avec le pôle de développement durable de Rivière-du-Loup;



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Implantation d'une industrie et construction d'un bâtiment certifié LEED ou d'une certification équivalente généralement reconnue par une Société canadienne agréée;
- Entreprises industrielles établies sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup et qui désirent déménager ses activités dans le parc industriel ou dans la zone appropriée et conforme à l'usage.



RIVIÈRE-DU-LOUP...
CONÇUE POUR LES AFFAIRES

RIVIÈRE-DU-LOUP...
LEADER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ville de
Rivière-du-Loup

